S90.2_ Contusion d'un (des) orteil(s) avec lésion de l'ongle

Nombre de cas par année	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Extrapolation du nombre de cas par année	969	792
dont cas avec diagnostic isolé	676	676

Socio-démographie	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Age moyen	37.2	38.1
Age médian	35.21	36.22
Proportion des accidents professionnels	22%	22%
part des femmes	40%	41%

Frais de traitement (en CHF)	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Moyenne des prestations	584	426
Médiane des prestations	261	241
10% des cas ont des prestations inférieures à	0	0
10% des cas ont des prestations supérieures à	1198	933
Part de ces 10% de cas par rapport au total des prestations	54%	45%

Total des prestations d´assurance (en CHF)	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Moyenne des prestations	1355	943
Médiane des prestations	334	282
10% des cas ont des prestations inférieures à	34	27
10% des cas ont des prestations supérieures à	2818	2349
Part de ces 10% de cas par rapport au total des prestations	62%	56%

Jours indemnisés	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Nombre de cas avec indemnité journalière par année	329	232
Part de cas avec indemnité journalière	34%	29%
Médiane des prestations	18	15
Moyenne des jours indemnisés (sans rentes)	6	4
Médiane des jours indemnisés (sans rentes)	0	0

Rentes	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Nombre moyen de cas avec décès par année	0	0
Nombre moyen de cas avec IR par année	0	0
Part de cas avec IR	0.0%	0.0%
Degré d´invalidité moyen (tous les cas)	0.0%	0.0%
Degré d´invalidité moyen (cas avec IR)	0%	0%
Somme des degrés d´invalidité par année	0%	0%
Cas avec indemnités pour atteinte à l´intégrité	0%	0%

Extrapolation sur la base d´un échantillon de 247 cas reconnus LAA avec diagnostic(s) S90.2_
en 2016-2020, dont 198 avec ce(s) diagnostic(s) comme diagnostic principal
Pour les cas avec plusieurs diagnostics traumatiques, le diagnostic traumatique principal est celui dont les frais de traitement sont les plus élevés par rapport à la moyenne de tous les cas présentant ledit diagnostic.

S90.2_ Contusion d'un (des) orteil(s) avec lésion de l'ongle

Répartition des frais de traitement et des prestations d´assurance (2)

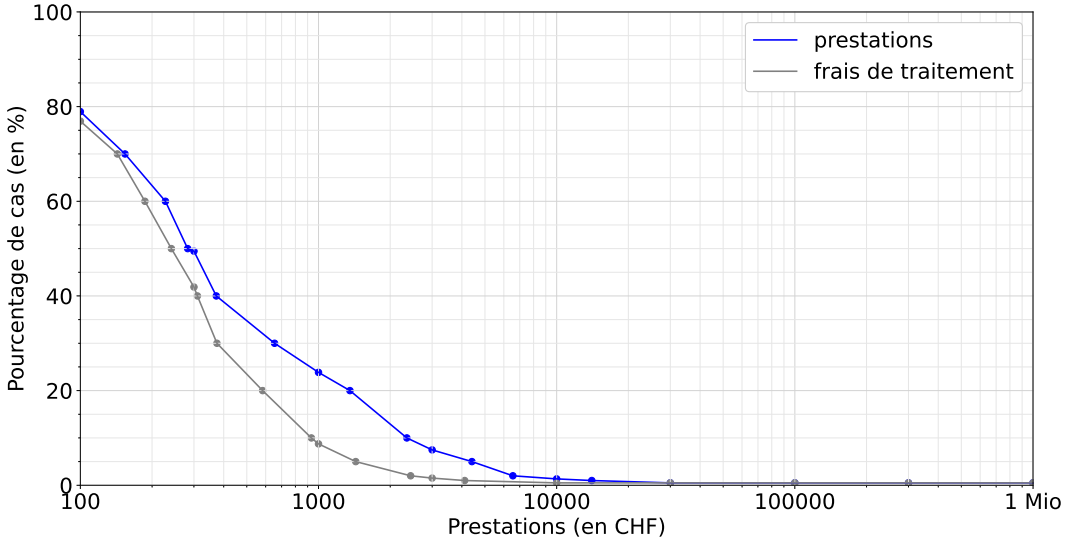

Jours indemnisés jusqu´à la reprise du travail ou la fixation d´une rente (2)

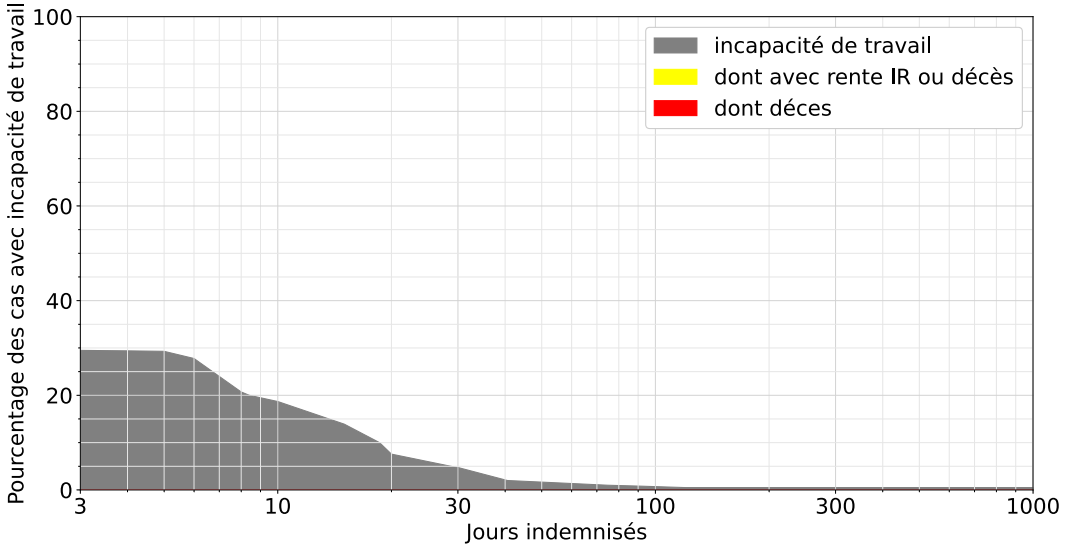

Exemple de lecture:
Après trois mois,1 % des accidentés ne sont pas encore aptes au travail.
Une rente a été allouée pour 0.0% des cas, dont 0.0% de rentes invalidité et 0.0% des cas de décès.